



Direction des
Ressources Humaines

Arrêté n°053-2022

La Présidente de l'UBS arrête :

Article unique :

La composition de la commission ad-hoc de l'UBS pour le recrutement d'un enseignant contractuel du second degré – campagne 2022 est fixée comme suit :

Poste à pourvoir	Commission
Enseignant Contractuel 2 nd degré « Communication » IUT LORIENT N° RPE0017	➤ Président.e : Nathalie DEDESSUS-LE MOUSTIER, MCF et représentante du directeur de l'IUT Membres : ➤ Sébastien LE GALL, VP CA-RH ➤ Cédric POUVREAU, MCF ➤ Suzanne LANNURIEN, PRAG ➤ Annabelle MERCIER, PRAG

Fait à Lorient, le 22 juin 2022

La Présidente,

Virginie DUPONT

Signé par : Virginie Dupont
Date : 23/06/2022
Qualité : La Présidente

